

AVIS

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal, dans sa séance du 24 janvier 2023, a édicté un règlement communal en vue de l'allocation d'un subside Interrail aux jeunes de Walferdange.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale et peut également être téléchargé sur le site Internet de la commune www.walfer.lu.

Walferdange, le 15 février 2023.

Pour le Secrétaire empêché,
La Secrétaire adjointe,



Christiane Dreis

Le Bourgmestre,



François Sauber